

EMC-18 :

MAITRISER LA FISCALITE APPLICABLE AUX COMPAGNIES MINIERES

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Comprendre les principes fondamentaux de la fiscalité minière en Côte d'Ivoire
- Maîtriser les différentes taxes et impôts applicables aux compagnies minières
- Appréhender les enjeux fiscaux liés à l'exploration, l'exploitation et la fermeture des mines
- Développer des compétences en matière de gestion fiscale et de conformité pour les compagnies minières

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Introduction à la fiscalité minière en Côte d'Ivoire**
 - ✓ Présentation du cadre juridique et réglementaire de la fiscalité minière
 - ✓ Les différents acteurs de la fiscalité minière
 - ✓ Les principes généraux de la fiscalité minière
- **Les taxes et impôts applicables aux compagnies minières**
 - ✓ La redevance minière
 - ✓ L'impôt sur les sociétés
 - ✓ La contribution aux charges de sécurité sociale
 - ✓ La taxe sur la valeur ajoutée
 - ✓ Les autres taxes et impôts applicables aux compagnies minières
- **Les enjeux fiscaux liés à l'exploration, l'exploitation et la fermeture des mines**
 - ✓ La fiscalité de l'exploration minière
 - ✓ La fiscalité de l'exploitation minière
 - ✓ La fiscalité de la fermeture des mines
- **Gestion fiscale et conformité pour les compagnies minières**
 - ✓ Les obligations déclaratives des compagnies minières
 - ✓ Le contrôle fiscal des compagnies minières
 - ✓ Les contentieux fiscaux

PUBLIC CIBLE :

- Cadres et responsables financiers des compagnies minières
- Fiscalistes spécialisés en droit minier
- Avocats et consultants intervenant dans le secteur minier

DUREE DE LA FORMATION :

05 Jours (24 heures)

ANIMATEUR :

Formateur spécialisé